

*Questions orales***LES TRANSPORTS**

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Monsieur le Président, d'après la question de mon collègue, je présume qu'il ne s'oppose pas à la tenue d'une enquête par la GRC. Si c'est bien le cas, il devrait laisser la GRC faire son travail. Il serait inopportun de tirer des conclusions ou de communiquer des informations choisies. . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est ce que vous avez fait.

M. Mazankowski: . . . relatives à l'enquête en cours.

M. Tobin: Qui fait enquête sur le ministre des Finances?

M. Mazankowski: Je rappelle au très honorable chef de l'opposition qu'il serait inopportun pour lui ou pour n'importe qui d'autre de tirer des conclusions avant que l'enquête ne soit terminée.

ON DEMANDE QUE LE VICE-PREMIER MINISTRE FASSE
RAPPORT AU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Je signale au vice-premier ministre, avec tout le respect dû à son rang, que nous tirons des conclusions parce qu'il refuse de parler franchement à la Chambre des communes. Je lui répète que cette question ne relève pas uniquement de la police, mais aussi du Parlement, en raison des conséquences budgétaires, des risques d'injustice et de la possibilité de profits indus par suite des fuites; je voudrais que le vice-premier ministre fasse un rapport au premier ministre et qu'il en parle à la Chambre des communes. Voilà ce que je voudrais.

Des voix: Bravo!

• (1440)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, les commentaires du député sont très injustes. Le solliciteur général a donné les informations demandées à la Chambre. Il a expliqué que la GRC l'avait tenu au courant et il a révélé ces informations. Il n'est pas du tout acceptable de tirer des conclusions avant que l'enquête ne soit terminée. Laissez la GRC faire son travail.

Des voix: Bravo!

LE SERVICE FERROVIAIRE—LA VALLÉE DU FLEUVE
SAINT-JEAN

M. J. W. Bud Bird (Fredericton): Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du ministre des Transports au sujet du transport ferroviaire des marchandises au Nouveau-Brunswick. Nous croyons comprendre que l'Office national des transports a approuvé l'abandon des embranchements du Canadien Pacifique dans la vallée du fleuve Saint-Jean par suite de l'endommagement de ponts ces dernières années à Woodstock et Perth-Andover. Le fait est que le seul embranchement restant passe par la ville de Fredericton et emprunte le pont du Canadien National à Fredericton.

Voici ma question: Le ministre des Transports va-t-il demander à l'Office national des transports d'effectuer une étude de l'avenir du service ferroviaire dans la vallée du fleuve Saint-Jean, et reconsidérer notamment l'approbation de l'abandon des embranchements du CP, et, dans le contexte également, de toute demande d'abandon de la desserte de Fredericton que déposera le CN à l'avenir?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, l'ONT a approuvé l'abandon de l'embranchement du CP dans la vallée du fleuve Saint-Jean. Mon honorable collègue devrait savoir que les gens qui s'y opposent peuvent en appeler de la décision de l'ONT. Nous devons simplement nous en remettre à cette décision. À ce propos, le CN n'a nullement l'intention d'abandonner le pont utilisé par le CP à Fredericton. Il pourrait servir au transport ferroviaire.

[Français]

LA FUITE DE DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

ON DEMANDE QUE LE RAPPORT DE LA GRC SOIT RENDU
PUBLIC AUJOURD'HUI

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre qui vient de nous dire, en réponse au chef de l'opposition, si j'ai bien compris, qu'il était inapproprié de conclure quoi que ce soit avant que l'enquête de la GRC ne soit terminée. Or, monsieur le Président, le solliciteur général vient de nous dire que, de l'avis du Commissaire de la GRC, personne n'a profité d'informations privilégiées obtenues avant la présentation du Budget. Or, si le solliciteur général peut se permettre de faire